

Études, accompagnement des maîtres d'ouvrage, formations : **Solagro** ouvre de nouvelles voies pour l'agriculture, l'énergie et l'environnement.

Solagro est une entreprise associative (association Loi 1901), créée en 1981.

Energies renouvelables

Valorisation de la biomasse

Planification énergétique territoriale

Solagro agit pour un avenir énergétique durable :

- Méthanisation / biogaz : accompagnement des porteurs de projets publics et privés (études de gisement et de faisabilité, AMO en réalisation, valorisation des produits : gaz et digestat)
 - Bois-énergie, solaire (photovoltaïque et thermique) : promotion et assistance au développement de projets
 - Plans "Climat Energie", Schémas énergies renouvelables : appui aux collectivités (diagnostics de territoire, animation, plans d'action, communication).
- Solagro est agréée pour la réalisation de Bilans Carbone®

Agro-environnement, Agroécologie

Agriculture, énergie, climat

Agroforesterie

Pour une production agricole soutenable, Solagro développe :

- Une expertise reconnue pour l'élaboration et l'évaluation de politiques agricoles et environnementales
- Des outils de diagnostic et des indicateurs pour évaluer et réduire l'impact énergétique et environnemental des exploitations (Dialecte, Dia'terre®, Nopolu, Planete GES, Haute valeur naturelle...)
- Des collaborations avec des agriculteurs, des organisations agricoles et des organismes de recherche pour la mise en oeuvre de pratiques économes et efficaces.

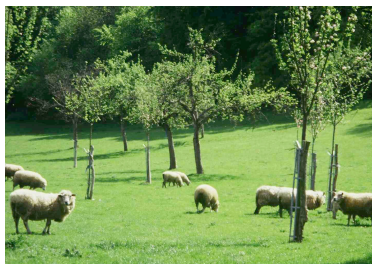
Vie associative

Participation au débat public

Info→Energie

Une expertise au service de l'intérêt général :

- 150 adhérents impliqués
- De nombreux réseaux où les acteurs des énergies renouvelables et de l'agro-environnement mutualisent leurs compétences (CLER, FNE, Club Biogaz - ATEE, AFA, négaWatt, AMORCE, AFHAC, CIBE...)
- Accueil d'un Espace Info→Energie qui délivre des conseils gratuits aux particuliers.



Solagro en quelques chiffres :

20 salariés, dont 14 ingénieurs et 2 conseillers Info→Energie
1,3M€ de chiffre d'affaires en 2009 dont 40% pour les études (évaluation, prospective, recherche), 35% pour formation / information, 25% d'assistance technique aux maîtres d'ouvrage

